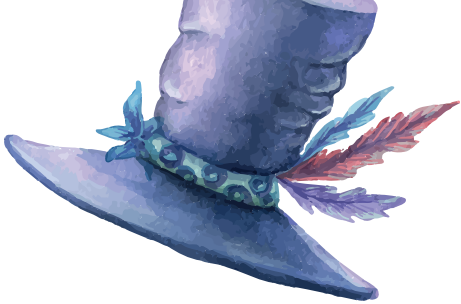


LE MONDE MAGIQUE DE NDP



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

CAMP DE JOUR 2022



Bonjour chers parents,

Un autre été se dessine à l’horizon et qui dit été, dit vacances! Le Service des loisirs et des saines habitudes de vie est heureux de vous offrir, encore cette année, un camp de jour (8 semaines) qui saura égayer et dynamiser les vacances de vos enfants. Vous pourrez compter sur une équipe d’animatrices et d’animateurs passionnés qui mettront tout en œuvre pour faire de cet été l’un des plus amusants. Nous espérons de tout cœur que le camp de jour, le Club Ado et les camps spécialisés répondront à vos attentes ainsi qu’à celles de vos enfants.

Pour toutes questions ou tous commentaires, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741, poste 232

Notez également qu’une soirée d’informations se tiendra le mardi, 5 avril à 19h30 via la plateforme Zoom. Pour vous inscrire à cette rencontre, veuillez envoyer un courriel d’intérêt à l’adresse : loisirs.culture@notredamedesprairies.com



*LE CAMP DE JOUR EST OUVERT LE 1^{ER} JUILLET.

CALENDRIER DE L’ÉTÉ 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1	27 JUIN	28 JUIN	29 JUIN	30 JUILLET	1 ^{ER} JUILLET*
SEMAINE 2	4 JUILLET	5 JUILLET	6 JUILLET	7 JUILLET	8 JUILLET
SEMAINE 3	11 JUILLET	12 JUILLET	13 JUILLET	14 JUILLET	15 JUILLET
SEMAINE 4	18 JUILLET	19 JUILLET	20 JUILLET	21 JUILLET	22 JUILLET
SEMAINE 5 (CONSTRUCTION)	25 JUILLET	26 JUILLET	27 JUILLET	28 JUILLET	29 JUILLET
SEMAINE 6 (CONSTRUCTION)	1 AOÛT	2 AOÛT	3 AOÛT	4 AOÛT	5 AOÛT
SEMAINE 7	8 AOÛT	9 AOÛT	10 AOÛT	11 AOÛT	12 AOÛT
SEMAINE 8	15 AOÛT	16 AOÛT	17 AOÛT	18 AOÛT	19 AOÛT
CAMPS SPÉCIALISÉS	22 AOÛT	23 AOÛT	24 AOÛT	25 AOÛT	26 AOÛT

CAMP DE JOUR RÉGULIER

CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS



TARIFICATIONS

TARIFICATION DU CAMP DE JOUR

(incluant le camp régulier et le Club Ado)

		1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
FRAIS D'ADMINISTRATION (OBLIGATOIRE POUR TOUS)		32,50\$		
FRAIS DE RETARD (POUR TOUTE INSCRIPTION PRISE APRÈS LE 29 AVRIL ET SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ)		27,50\$		
FORFAIT ÉTÉ (8 SEMAINES)	CAMP DE JOUR	495\$	371,25\$	247,50\$
	SERVICE DE GARDE	91\$	68,25\$	45,50\$
FORFAIT À LA SEMAINE	CAMP DE JOUR	72,50\$	54,40	36,25\$
	SERVICE DE GARDE	13\$	9,75\$	6,50\$
ACTIVITÉ SPÉCIALE DU MARDI SEULEMENT (INCLUS POUR LES JEUNES INSCRITS AU CAMP DE JOUR)	DU 28 JUIN AU 16 AOÛT	37,50\$	28,15\$	18,75\$

TARIFICATION DES CAMPS SPÉCIALISÉS

	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
AU CHOIX : SCIENCES, CHEERLEADING, MUSIQUE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUE ET VÉLO DE MONTAGNE (VOIR LES DESCRIPTIONS À LA PAGE 5).	90\$	67,50\$	45\$

POLITIQUE FAMILIALE

LA POLITIQUE FAMILIALE S'APPLIQUE : 25% DE RABAIS POUR LE 2E ENFANT, 50% DE RABAIS POUR LES ENFANTS SUIVANTS. NOTEZ QUE LE RABAIS EXCLU LES FRAIS ADMINISTRATIFS ET CEUX ASSOCIÉS AU CHANDAIL DE CAMP DE JOUR.

MESURES EN TEMPS DE COVID-19

Considérant la situation actuelle, le camp de jour mettra en place plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité de toutes et tous au camp de jour. Ces mesures sont évolutives et tiendront compte des recommandations gouvernementales et des bonnes pratiques. Notamment :

- Mise sur pied d'une politique d'hygiène et salubrité (distanciation sociale, entretien des lieux et équipements, procédures, matériel de protection et mesures à mettre en place) ;
 - Des heures de formation aux animateurs et animatrices spécifiquement sur la mise en place de la politique d'hygiène ;
 - Ratio d'encadrement supérieur ;
 - Réduction du nombre d'enfants à la piscine ;
 - Plusieurs sites de camp pour réduire le nombre d'enfants par local ;
- *Les mesures sont sujettes à changements.



COMMENT S'INSCRIRE



DU 4 AU 29 AVRIL 2022, LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR SE FERONT EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-759-7741, POSTE 232.

Pendant cette période, toutes les inscriptions seront acceptées. Après le 29 avril, des frais de retard de 27,50\$ par enfant seront applicables et nous accepterons les inscriptions selon les places disponibles.

- Nos heures d'ouverture sont les suivantes :
- Lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h30
 - Le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h

Le dossier de chaque famille et de chaque enfant sera alors mis à jour ainsi que les besoins pour l'été (camp avec spécialité, semaines d'inscriptions, service de garde, etc.). Le parent devra signer la fiche de l'enfant, le code de vie et récupérer le chandail de camp de jour de son enfant.

Politique d'annulation et de remboursement

- Tout changement sur l'inscription doit être réalisé au maximum le jeudi de la semaine précédente.
- L'ajout de semaines de camp (sous réserve de disponibilités) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- Le changement de semaines de camp (sous réserve de disponibilités) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- L'annulation de semaines de camp peut entraîner des frais de 15 %, jusqu'à concurrence de 30 \$ par enfant.
- Toute demande de remboursement doit se faire par écrit (en personne ou par courriel : loisirs.culture@notredamedesprairies.com)
- Une demande de remboursement pour une annulation pour raison médicale n'entraîne aucun frais, mais peut nécessiter une pièce justificative.

RÉSUMÉ DES PROGRAMMES OFFERTS

	CAMP DE JOUR RÉGULIER	CLUB ADO	CAMPS SPÉCIALISÉS
POUR QUI ?	LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE À LA 4 ^e ANNÉE	LES ÉLÈVES DE 5 ^e ET 6 ^e ANNÉE	MATERNELLE À 6 ^e ANNÉE (SELON LE PROGRAMME)
COMMENT SONT FORMÉS LES GROUPES ?	LES ENFANTS SONT REGROUPÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE	LES JEUNES INSCRITS SONT DIVISÉS EN 2 SOUS-GROUPES	PAR ÂGE ET PAR SPÉCIALITÉ
QUEL EST L'HORAIRE ?	DU 27 JUIN AU 19 AOÛT 2022 DE 9H À 16H		DU 22 AU 26 AOÛT, DE 9H À 16H
DE QUELLE FAÇON EST ÉLABORÉ L'HORAIRE HEBDOMADAIRE ?	L'ANIMATRICE OU L'ANIMATEUR PLANIFIE L'HORAIRE DE LA SEMAINE	LES JEUNES PARTICIPENT À L'ÉLABORATION DE CERTAINES PLAGES HORAIRES	UN SPÉCIALISTE PREND LE GROUPE DURANT ½ JOURNÉE ET UN ANIMATEUR RÉGULIER PREND L'AUTRE ½ JOURNÉE
Y A-T-IL UN SERVICE DE GARDE ?	OUI, DE 7H À 9H ET DE 16H À 18H (FRAIS SUPPLÉMENTAIRES)		OUI, DE 7H À 9H ET DE 16H À 18H (INCLUS DANS LE PRIX)
EST-CE QUE LA SORTIE EST INCLUSE ?	UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE EST INCLUSE À CHAQUE SEMAINE		AUCUNE SORTIE
Y A-T-IL DES REPAS CHAUDS ?	2 REPAS CHAUDS PAR SEMAINE SONT COMPRIS (LUNDI ET MERCREDI). POUR LES AUTRES JOURNÉES, LES ENFANTS DOIVENT AVOIR UN LUNCH FROID. *SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES, VEUILLEZ NOUS EN AVISER.		NON, LES ENFANTS DOIVENT AVOIR UN LUNCH FROID TOUS LES JOURS
COMMENT S'INSCRIRE ?	DU 4 AU 29 AVRIL 2022, LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR SE FERONT EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-759-7741, POSTE 232.		



CAMPS SPÉCIALISÉS DU 22 AU 26 AOÛT

	CAMP SCIENCE	CAMP THÉÂTRE	CAMP CHEERLEADING	CAMP VÉLO DE MONTAGNE	CAMP ARTS PLASTIQUE	CAMP MUSIQUE
ÂGE	6 À 8 ANS	6 À 8 ANS	6 À 12 ANS	8 À 12 ANS	9 À 12 ANS	9 À 12 ANS
NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES	12	12	12	15	12	12
SPÉCIALISTE	CAVALIA	FIDJI	MAUDE H.RICHARD	PARA « S » COOL	ANIMATEUR CAMP DE JOUR	TCHIKO, DIPLOMÉ EN MUSIQUE
EXPLICATIONS	DÉCOUVERTE D'EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES AMUSANTES	APPRENTISSAGE DE TECHNIQUES DE THÉÂTRE ET PRESTATION DEVANT PUBLIC	MÉLANGE DE DANSE ET DE GYMNASTIQUE AVEC PRESTATION DEVANT PUBLIC	INITIATION AU VÉLO DE MONTAGNE. ENTRETIEN, SÉCURITÉ ET TECHNIQUES	RÉALISATION DE PROJETS ARTISTIQUES DIVERS	ATELIERS DE DÉCOUVERTES MUSICALES AVEC PRESTATION DEVANT PUBLIC



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

La ville respecte les normes en matière d'encadrement soit 1 adulte pour 10 à 15 enfants selon l'âge. Vos enfants seront encadrés par une équipe expérimentée et compétente :

- La coordonnatrice et la technicienne en loisirs ;
- L'équipe de coordination composée de 3 personnes ;
- 35 animatrices et animateurs ;
- 2 accompagnatrices et accompagnateurs ;
- 4 sauveteurs



Tous ont suivi une formation en premiers soins (8h), une formation sur le fonctionnement particulier du camp de Notre-Dame-des-Prairies et la plupart une formation en animation de plus de 30 heures. Notre taux de rétention moyen est de 3 étés d'expérience. Cela signifie que nous pouvons compter sur des employés fidèles !

Une vérification des antécédents judiciaires est effectuée pour tous les membres de notre personnel. De plus, certaines animatrices et certains animateurs seront épaulés par des adolescentes et adolescents bénévoles

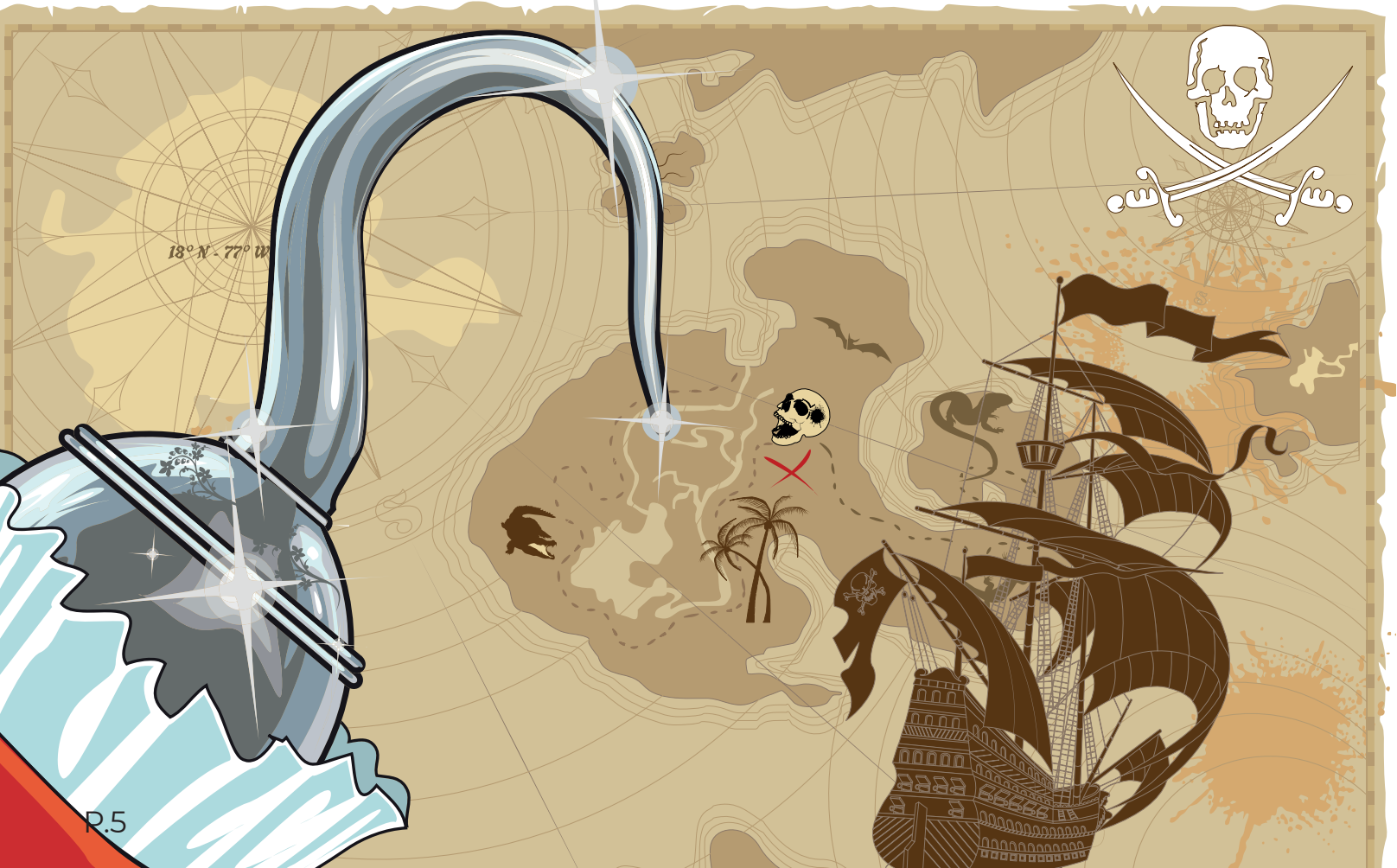
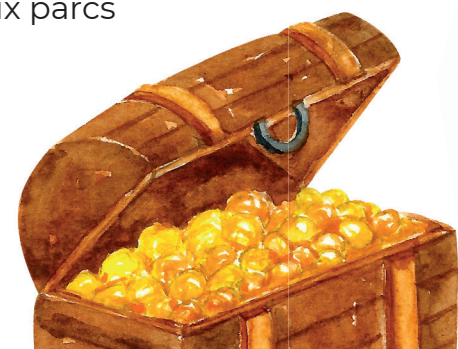


MISSION ET OBJECTIFS

Le camp de jour et ses programmes visent à permettre aux enfants de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, accessible, éducatif, sécuritaire et enrichissant. Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de tous les participant(e)s au respect (autrui, matériel...), afin que toutes et tous s'amuse dans un milieu sain et harmonieux.

ACTIVITÉS OFFERTES

- Activités sportives, culturelles, scientifiques et artistiques
- Activités récréatives et jeux coopératifs
- Activités régulières à la piscine et aux parcs de jeux d'eau
- Activités spéciales du mardi
- Visites variées (Bosco, policiers, pompiers, maison des jeunes, etc.)
- Grande fête de fin d'été



SITES D'ACTIVITÉS VARIÉS

Les activités du camp de jour se déroulent sur différents sites de la ville soit :

- Le pavillon Monseigneur-Jetté de l'école et la bibliothèque ;
- Le pavillon Dominique-Savio de l'école ;
- Les parcs, les jeux d'eau et terrains sportifs de la Ville ;
- Le carrefour culturel et son boisé ;
- Le centre des arts et des loisirs Alain-Larue et la piscine municipale ;
- Le bâtiment des organismes.

HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE	
7H À 9H	SERVICE DE GARDE
8H50	ARRIVÉE ET PRISE DE PRÉSENCES
9H À 12H	ACTIVITÉS VARIÉES
12H À 13H	DÎNER
13H À 15H45	ACTIVITÉS VARIÉES
15H45 À 16H	RASSEMBLEMENT POUR LE DÉPART
16H	FIN DES ACTIVITÉS ET DÉPART
16H À 18H	SERVICE DE GARDE

Une politique d'accueil stricte vous sera communiquée pour bien vous servir

À votre arrivée, notre personnel s'informera de l'état de santé de votre enfant ainsi que des membres de sa famille. L'enfant devra se désinfecter les mains. Les parents ne seront pas acceptés à l'intérieur des locaux. Les mesures sanitaires du moment seront respectées.

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Chaque semaine, une programmation détaillée des activités à venir vous sera envoyée par courriel. Par le biais de cette feuille, vous serez informés des activités planifiées, comprenant la sortie, les repas, ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet horaire est également disponible en format papier au bureau des loisirs.

LE CLUB ADO

Un Club Ado a été mis sur pied uniquement pour les élèves qui sont présentement en 5^e et 6^e année. Ils auront leur quartier général propre à eux avec une routine adaptée. Ils participeront à l'élaboration de l'horaire hebdomadaire, en plus de mettre sur pied des projets spéciaux incluant des déplacements à vélo, hors des limites habituelles de la Ville. Lors des sorties, des activités encore plus délirantes leur seront réservées ! Pour faciliter le quotidien des familles, l'horaire est le même que le camp de jour régulier et la politique familiale s'applique.

COMMUNICATIONS

CARNET DE COMMUNICATION

À la première journée de votre enfant au camp, un carnet de communication lui sera remis. Ce carnet se veut un moyen de communication entre vous et l'animateur ou l'animatrice. Celui-ci vous permettra d'en savoir davantage sur les activités qui auront lieu au cours de l'été. Chaque journée spéciale y est inscrite avec des consignes particulières. Vous y trouverez les menus des dîners communautaires et toutes autres informations pertinentes.

Ce carnet est également mis à votre disposition pour y noter toutes informations que vous jugez importantes à communiquer aux animatrices et animateurs, telles que la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même ou son état de santé. Chaque jour, la personne responsable de votre enfant évaluera son comportement à l'aide d'un système de légende. Il ou elle pourra également inscrire des commentaires et répondre à vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter quotidiennement. De plus, il nous fera plaisir de vous rencontrer à tout moment, si vous en manifestez le besoin.

RENDEZ-VOUS AVEC UNE PERSONNE RESPONSABLE DURANT LE CAMP DE JOUR

Afin de discuter avec une personne responsable, veuillez lui téléphoner et lui laisser un message, au besoin, en précisant le meilleur moment pour vous rappeler ainsi que vos coordonnées.

- Pour coordonnateur terrain : 450 803-0639
- Pour la technicienne en loisirs : 450 759-7741 poste 245 ou par courriel mbeauchamp@notredamedesprairies.com

Du lundi au jeudi de 9h30 à 17h et le vendredi de 9h à 16h30, vous pouvez joindre la réception du service des loisirs au 450 759-7741 poste 232. Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner.

CONTENU DU SAC À DOS

Votre enfant devra apporter, à tous les jours, les articles suivants dans son sac à dos :

- Un maillot de bain (idéalement le mettre sous les vêtements le matin)
- Une serviette de plage
- Une crème solaire (nous vous conseillons fortement de l'appliquer à votre enfant à chaque matin)
- Un dîner froid**
- Deux collations
- Une bouteille d'eau froide
- **Coffre à crayons incluant crayons feutres, ciseaux et colle pour les activités artistiques.**



Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant soient bien identifiés. De plus, son sac doit être le plus petit et le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.

** Il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes sur le site, donc prévoyez le dîner en conséquence. Les lundis et mercredis, des repas chauds sont inclus, mais sans les breuvages ni les collations de la journée.

VISITES RÉGULIÈRES À LA PISCINE

Lorsque la température le permet, nous allons à la piscine municipale. Des périodes de 30 minutes à 1 heure sont allouées à chacun des groupes. Un maximum de 6 groupes à la fois fréquente la piscine de façon à diminuer l'achalandage et ainsi offrir une période de baignade plus agréable et sécuritaire pour tous. Lors de la première visite à la piscine, les sauveteurs expliquent aux enfants les différents règlements et évaluent tous les baigneurs. Tous les enfants qui fréquentent le camp de jour porteront un bracelet de couleur selon leur niveau de nage.

Ce bracelet est remis à l'enfant avant chaque baignade et signifie son niveau de nage. Ce niveau peut être déterminé par le sauveteur ou encore par le parent qui nous en fait part. Au cours de l'été, il est possible que votre enfant développe ses aptitudes de nageurs. Si votre enfant demande à ne plus porter d'objet de flottaison, ce privilège lui sera accordé uniquement si vous en donnez l'autorisation et si l'évaluation du sauveteur est positive. Il vous est également possible de laisser en permanence sa veste de flottaison à la piscine ; un endroit est réservé à cet effet. N'oubliez pas de bien l'identifier ! Par contre, la ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



COVID-19 :

Un enfant, un parent ou un membre du personnel présentant des symptômes de COVID-19 sera refusé au camp et un remboursement des journées non utilisées sera fait, s'il y a lieu.

INTERDIT AU CAMP :

- Les jeux personnels (Nintendo DS, Bakugan, cartes Pokemon, cellulaire, iPod...)
- Les boissons énergisantes (RedBull, Monster, RockStar...)

DÉPART DE L'ENFANT :

Il doit obligatoirement aviser son animatrice/teur ou le service de garde.

RETARD OU DÉPART HÂTIF :

Vous devez vous présenter au bureau du service des loisirs. Nous nous assurerons qu'il rejoigne son groupe ou qu'il quitte avec une personne autorisée.

CHANDAIL DE CAMP :

À porter obligatoirement en sortie les mardis. Le numéro de téléphone du camp de jour y figure. Vous êtes également invité à l'identifier dès le début du camp !

CONDITION DE SANTÉ :

Il est de votre devoir d'aviser l'animatrice/teur de votre enfant et l'animatrice principale de toutes informations relatives à la santé de votre enfant afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement.

MÉDICAMENTS :

Veuillez le remettre à l'animateur et signer le formulaire « autorisation médicale » lui permettant d'administrer le médicament à votre enfant.

ACCIDENT :

Lorsque survient un accident, un rapport est achevé par l'animateur et signé par le parent afin de déterminer la cause et d'effectuer un suivi.

URGENCE :

L'animatrice principale se réserve le droit de contacter une ambulance. Dans ce cas, nous communiquerons rapidement avec les parents.

SORTIES À VÉLO :

Un casque est obligatoire. Le Club Ado fera une randonnée tous les jeudis. Le groupe des 9-10 ans pourra faire du vélo à l'intérieur d'un périmètre restreint.

ABSENCES :

Si votre enfant est absent à 9h lorsque la journée commence, nous tenons pour acquis qu'il est resté à la maison. Vous n'avez pas besoin de nous contacter et aucun appel ne sera fait de notre part.

DEMANDE D'APPEL :

Si votre enfant se rend seul au camp de jour, vous pouvez demander à être contacté si jamais ce dernier était absent à 9h.

**POUR TOUTES URGENCES
PENDANT LES HEURES DE CAMP :**
Idéfix, coordonnateur terrain au 450 803-0639

**POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC
L'INSCRIPTION (PAIEMENT, REMBOURSEMENT,
REÇU D'IMPÔT) :**
Romina Marsala, secrétaire réceptionniste au service des loisirs, loisirs.culture@notredamedesprairies.com

**POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC LE
FONCTIONNEMENT DU CAMP :**
Mélanie Beauchamp, technicienne en loisirs, mbeauchamp@notredamedesprairies.com



CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique "tolérance zéro" pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. La ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable pour le meilleur intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour de la ville de Notre-Dame-des-Prairies.

RÈGLES DE CONDUITE À L'INTÉRIEUR DU CODE DE VIE

Le code de vie est basé sur la valeur du RESPECT afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activité. Ses vêtements doivent être convenables et ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par la ville de Notre-Dame-des-Prairies.
- L'enfant respecte les consignes en lien avec les mesures en temps de COVID, notamment la distanciation sociale et les procédures d'hygiène.

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES SANCTIONS À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE

1. Advenant un manquement au code de vie, une note sera inscrite au carnet de communication de l'enfant.
2. Si le comportement persiste, une feuille de suivi sera complétée par l'animateur et devra être signée par le parent. Une conversation entre le parent et un responsable du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp..
3. Une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la directrice des loisirs avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation – crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdites en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Une intervention est nécessaire.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et aptitude de l'enfant) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre ; les étapes 1, 2, ou 3 peuvent être omises.

AIDE-MÉMOIRE À LAISSER SUR LE FRIGO !

LUNDI	MARDI (9H À 16H)	MERCREDI
27 JUIN Farfalles aux saucisses, salade de légumes, cubes de fromage, fruits de saison	28 JUIN 3,2,1 Cirque Activités de cirque *Sur place	29 JUIN Brochettes de poulet, salade jardinière, riz aux légumes, croustade aux pommes
4 JUILLET Macaroni à la viande, mor- ceaux de fromage, salade du chef, carrés aux bleuets	5 JUILLET Royaume de Nulle Part Jeux de rôles en forêt	6 JUILLET Croquettes de poulet cuites au four, salade de macaroni, crudités, biscuit avoine et raisin
11 JUILLET Riz au poulet, egg roll, salade verte, gâteau renversé aux fraises	12 JUILLET Acrosport Barani Club de trampoline	13 JUILLET Boulettes à la suédoise sur nouilles aux œufs, méli-mélo de légumes, galette à la mélasse
18 JUILLET Spaghetti sauce à la viande, pain, salade césar, muffins aux fruits des champs	19 JUILLET 45 Degré Nord Courses et parcours à obstacles	20 JUILLET THÉMATIQUE : LE NOËL DES CAMPEURS Tourtière, purée de pommes de terre, macédoine aux légumes, tartelette au sucre
25 JUILLET Croque-monsieur jambon et fromage, salade de pois chiche, pain aux bananes	26 JUILLET GPS Aventure Jeux d'orientation par GPS	27 JUILLET Wrap césar au poulet, cous- cous, salade de carottes, petits biscuits et compote de pommes
1 ^{er} AOÛT Pâté chinois, salade du chef, pain et beurre, gâteau aux carottes	2 AOÛT Éducazoo Ateliers avec animaux variés	3 AOÛT Hamburger, frites cuites au four, tomates et concombres, shortcake aux fraises
8 AOÛT Tortellini sauce rosée, concombres et carottes, sa- lade de fruits	9 AOÛT Atlantide Parc aquatique et jeux gonflables	10 AOÛT Tacos à la viande (tomate, laitue, salsa, fromage,) salade de maïs, pouding à la vanille
15 AOÛT Pizza pepperoni et fromage, salade césar, cantaloup	16 AOÛT Fête de l'enfant Grande fête au parc des Champs-Élysées	17 AOÛT Épluchette de maïs avec hot-dog, salade de chou, brownies

Veuillez noter que les breuvages et les collations ne sont pas inclus dans les repas communautaires. Vous devez donc en prévoir pour vos enfants.